

Formation "SSCT INITIALE" Les missions du CSE en SSCT

(dans les entreprises de plus de 300 salariés)

Organisation de la formation :

- Intra en présentiel (dans vos locaux)
- Inter en présentiel (NIMES)

Code module : INI 600

Durée : 5 jours / 35 heures

Composition du groupe : De 2 à 12 personnes

Prérequis : Aucun

Public : Membres du CSE et membres de la Commission de santé, sécurité et conditions de travail.

SSCT (**entreprises de + 300 salariés**)

Accès handicapés : Les modalités de mise en œuvre seront adaptées selon les cas.

Methodes pédagogiques :



- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur et mise en situation
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de documents d'exemples (jurisprudence)
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluations, mises en situations
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation
- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
- Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Objectifs pédagogiques :



- Définir vos missions en matière de prévention des risques en entreprise
- Perfectionner vos aptitudes en analyse de risques
- Se familiariser avec les outils d'analyse de la santé : accident de travail ou maladie professionnelles
- Devenir des acteurs indispensables de la démarche de prévention des risques
- Inciter l'entreprise à s'engager dans la prévention et dans l'amélioration des conditions de travail

Programme ➤

1. Les acteurs et les enjeux en prévention des risques professionnels

- Rôle et missions des acteurs de la santé et sécurité au travail
- Les données statistiques national (et du secteur d'activité)
- Anticiper les impacts sur la santé
- Connaitre les responsabilités et les obligations de l'employeur.

2. Maitriser la fonction du CSE en SSCT

- Attributions des membres du CSE et des membres de la CSSCT
- Les modalités d'informations et de consultations
- Les réunions (organisation, périodicité, et déroulement...)
- Les heures de délégation
- La liberté de circulation
- Les autres droits des membres du CSE (affichage, formation, protection..)
- Le recours aux experts
- Le règlement intérieur et les missions en SSCT

3. L'évaluation des risques professionnels

- Comprendre le fonctionnement d'une CSSCT
- L'interaction entre le CSE et la CSSCT
- Les moyens alloués à la CSSCT

4. Identifier les risques professionnels (dans votre entreprise)

- Les notions de dangers et de dommages
- Savoir identifier, évaluer et hiérarchiser les risques

INI 600Page 1/2

Contact :



06.12.87.42.13



www.format-atmani.com /

mail : form.atmani@gmail.com

Formation "SSCT INITIALE" Les missions du CSE en SSCT

(dans les entreprises de plus de 300 salariés)



Programme / suite



- DUERP (utilité et contenu)
- Savoir proposer des mesures de prévention
- Le suivi des actions

5. Les accidents de travail et les maladies professionnelles

- Définition accident de travail et de trajet
- Définition de la maladie professionnelle
- La reconnaissance des AT et MP
- La responsabilité de l'employeur et de l'entreprise

6. La démarche d'amélioration des conditions de travail

- Les inspections et les enquêtes
- L'analyse de poste
- Le travail réel et le travail prescrit
- Les différents documents de prévention
- Enquête suite à accident / Méthode et outils
- Comment intervenir en cas de signalement d'un danger grave et imminent

7. Les indicateurs et les documents de la SSCT

- Analyser les indicateurs
- Savoir lire un DUERP
- Comprendre le rapport annuel du bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- Le programme annuel de prévention des risques professionnels
- Le rapport annuel d'activité du Médecin du travail

8. Agir pour la prévention des risques psychosociaux (RPS)

- Les mécanismes du stress au travail
- Les conséquences pour la santé
- Les différents niveaux de prévention : Primaire, Secondaire et Tertiaire
- Les violences internes et externes
- Les différents cas de harcèlement (moral et sexuel)
- Comment prévenir et agir en cas de harcèlement

9. l'élaboration d'un plan d'action

- Déterminer les axes de priorités
- Etablir une feuille de route du CSE en matière de SSCT
- La formalisation du plan d'action et le choix des intervenants

